



Communiqué Intersyndical du 27 octobre

L'intersyndicale CFTD, CFTC, CGT, FO et le SNETOSSA CFE-CGC revendique depuis de nombreux mois :

- La compensation de la perte du pouvoir d'achat par une augmentation significative de la valeur du point au 1er janvier 2023 qui, a minima, tienne compte du niveau d'inflation.
- L'attribution d'enveloppes budgétaires spécifiques permettant entre autres, la revalorisation des coefficients, la reconnaissance des compétences et le déroulement de carrière, communiquées en amont de l'ouverture des négociations portant sur les trois classifications des emplois et des rémunérations, Employés et Cadres, Praticiens Conseils et Agents de Direction. La classification Employés et Cadres a 20 ans et est en total décalage avec les besoins des salariés et des organismes de Sécurité sociale.
- Le relèvement de la part employeur à 60% dans le financement de la complémentaire santé, avec un budget complémentaire de 34 millions d'Euros soit 0,6% de la masse salariale.

Le 13 octobre à l'appel sur ces revendications, 24,5% des salariés des organismes de Sécurité sociale étaient en grève. Un chiffre supérieur de 10 points à celui de la mobilisation du 22 juin qui traduit la forte mobilisation du personnel. Au lendemain de la décision unilatérale de l'employeur d'augmentation de la valeur du point de 1,5% au 1^{er} juillet 2023, **les agents de la sécurité sociale ont donc ainsi exprimé le caractère hautement insuffisant de cette mesure.**

La campagne annuelle des observatoires régionaux et inter-régionaux visant notamment à échanger sur les rémunérations des agents de la Sécurité sociale a connu une première réunion le 20 octobre en Ile de France. Les organisations syndicales ont quitté cette réunion après avoir fait une déclaration en défense des revendications, faute d'éléments nouveaux et tangibles de la part de l'Ucanss.

À la suite, l'Ucanss a décidé de manière unilatérale d'annuler l'ensemble de la campagne initialement programmée jusqu'au 14 décembre.



Pour l'intersyndicale, cette décision, qui contrevient à un accord, illustre s'il en était besoin les difficultés dans lesquelles l'employeur est plongé face aux revendications.

Constatant que la demande d'entretien avec la Première Ministre, n'a pas reçu de réponses, **nous irons donc devant Matignon le 30 novembre afin d'être reçu et entendu par Madame Elisabeth Borne.**

Pour continuer à soutenir la plateforme revendicative et nos actions et réclamer que la première ministre nous reçoive, **nous mettons en place une pétition en ligne.**

Dans le contexte des nombreuses initiatives prises dans l'unité syndicale dans les organismes, la discussion avec les salariés autour de cette pétition sur nos trois revendications (valeur du point, enveloppe classification et complémentaire santé) est donc plus que jamais nécessaire.

Alors, soyons nombreux à la relayer pour qu'elle soit signée massivement afin de défendre les revendications vis-à-vis du gouvernement et de l'employeur.

Lien de la pétition en ligne :

<https://chnq.it/592h7FSzW9>

